

« Le lyrisme est le développement d'une exclamation »
Paul Valéry

Le Lyrisme

📌 Le nom *lyrisme* a été forgé au XIX^e par les romantiques : il désigne la recherche d'un style élevé et l'exaltation des sentiments à travers la forme poétique. Il est donc d'abord lié à la poésie personnelle et à l'esthétisation des émotions du moi. Alfred de Vigny le définit ainsi : « Tendance poétique, et plus généralement artistique, privilégiant l'expression de la subjectivité ». C'est assez vague...

📌 L'adjectif *lyrique* est plus ancien : dans l'histoire littéraire, la *poésie lyrique* s'opposait à la *poésie épique* et à la *poésie dramatique* (tragédie et comédie), toutes deux chargées de représenter des actions (la *mimesis*, selon Aristote, qui le premier proposa une théorie de la littérature) ; comparativement, la poésie lyrique était considérée comme un art mineur. En tous cas, le mot *lyrisme* apparaît intimement lié à l'histoire de la poésie elle-même et à sa constitution comme genre littéraire à part entière. Hugo définit comme *lyriques* les temps primitifs : « La première parole de l'homme n'est qu'un hymne : la prière est toute sa religion, l'ode est toute sa poésie. »

📌 Que nous dit l'étymologie ? Le mot est dérivé de *lyre*, instrument de musique à cordes, attribut d'Hermès, d'Apollon ou d'Orphée, figures mythologiques qui incarnaient les arts. Originellement, la poésie est donc un art musical. C'est ainsi qu'elle est encore produite au Moyen-âge avec les trouvères et les troubadours. Et aujourd'hui, lorsque l'on parle d'*art lyrique*, on désigne l'opéra. Le lyrisme a donc partie liée avec une certaine **musicalité** : il désigne l'effort poétique pour approcher le **chant** et pour faire surgir, au-delà du sens, une **voix**, les vibrations d'une parole personnelle. Même s'il n'y a plus d'accompagnement musical, cela veut dire que la mélodie est intimement liée à la production verbale.

📌 Mais le mot est tout autant lié à certains thèmes : **l'expression des sentiments, émotions, sensations intimes**, notamment l'amour, la nostalgie, la mélancolie. Elle met en scène la **solitude** du poète, souvent au milieu de la nature où se reflètent ses états d'âme. Le « **je** » prédomine largement, mais pas obligatoirement. C'est très précisément cette vocation narcissique qui explique la déconsidération dont la poésie lyrique restera longtemps l'objet, depuis Aristote jusqu'aux auteurs classiques. Une exception notoire : l'ode dont le caractère religieux excuse l'effusion sentimentale. Ainsi, le lyrisme ne s'épanouit pleinement qu'avec l'avènement de l'individualisme moderne et la promotion romantique des émotions. La poésie devient résolument subjective et personnelle, mais le « **je** » du poète rejoint les autres hommes en exprimant des expériences universellement partagées. C'est ce qu'affirme Hugo dans la préface des *Contemplations* : « Quand je parle de moi, je vous parle de vous ! ».

On retiendra donc que le lyrisme se manifeste à travers :

- * un abondant **champ lexical des sentiments** : de la joie à la tristesse, de l'amour au dégoût, de l'espoir à la nostalgie ;
- * le plus souvent, la **présence du « je »** (qui à l'occasion appelle une 2^e personne : l'être aimé, Dieu ou la nature, le lecteur...);
- * le recours fréquent aux **modalités exclamatives et interrogatives** qui exposent les émotions ;
- * le travail de la syntaxe : syncopée ou au contraire ample, rythmée ou berçante.
- * l'obtention d'une certaine **musicalité** par le travail sur les **sonorités** (anaphores, rimes, allitérations et assonances) : du chuchotement au cri, de la plainte au chant.

>>> Ainsi défini, il peut aussi bien se rencontrer dans d'autres genres littéraires, par exemple certains passages des *Mémoires d'outre-tombe* (Chateaubriand), *Belle du Seigneur* (Cohen)... On pourra aussi qualifier de lyriques certaines confessions théâtrales, par exemple les longues plaintes de Phèdre ou de Bérénice (Racine).

« Dans le lyrisme, la langue devient parole. Il perd son inertie, s'articule dans une voix, conquiert une pluralité de sens, s'organise dans sa cohérence propre, comme son et comme sens, subjectif et objectif tout à la fois. » Jean-Michel Maulpoix, *La Voix d'Orphée, essai sur le lyrisme* (1989)

« Le chant lyrique est par excellence le lieu d'une telle suspension de la douleur : il enchante plus qu'il ne délivre, il charme l'inexprimable, il apprivoise l'intolérable, le plus hostile et le plus cruel. » J.M. Maulpoix

QUELQUES FORMES SPÉCIFIQUES

L'**ode** vient de l'Antiquité ; elle est composée de longues strophes identiques ; elle est souvent d'inspiration religieuse ou morale (Ronsard au XVI^e, André Chénier au XVIII^e, Hugo au XIX^e, Claudel au XX^e).

L'**élégie** désigne toute poésie exprimant la plainte, donc consacrée à la souffrance, amours contrariés, nostalgie, angoisse devant la mort... (Goethe, *Élégies nationales*; Rilke, *Élégies de Duino*). La méditation en est une variante (*Les méditations poétiques* de Lamartine, 1820).

L'**hymne** est un poème de célébration, autrefois à la gloire d'un dieu ou d'un héros (Ronsard).

La **ballade** qui vient du Moyen-âge (Villon au XV^e, Paul Fort au XIX^e) et la **chanson** (Apollinaire, G. Brassens, J. Brel, L. Ferré) sont des formes ouvertement musicales (régulières et comportant un refrain).

« Le point délicat de la poésie est l'obtention de la voix. La voix définit la poésie pure. L'usage poétique est dominé par un sentiment musical conscient, suivi, maintenu. » P. Valéry



Orphée avec sa lyre, charmant les bêtes sauvages - F. Stuck, 1801